

Vivre à Boussens

Meilleurs vœux

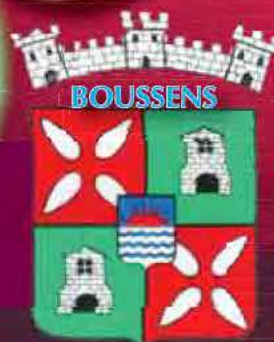


Les réalisations et
décisions de la
commune
p. 4

Boussens-
Vivre ensemble
p. 10

Boussens-Infos
Culture-Animations
p. 11

Vie associative
p. 20





Sommaire

LE MOT DU MAIRE

P 3

LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

P 4

VIVRE ENSEMBLE À BOUSSENS

P 10

BOUSSENS INFOS-CULTURE-ANIMATIONS

P 11

LA VIE SCOLAIRE

P 19

LA VIE ASSOCIATIVE

P 20

L'ÉTAT CIVIL

P 31

BOUSSENS SERVICES

P 32

*Le Maire, le Conseil Municipal
et les employés communaux vous souhaitent
une belle année 2017.*

VIVRE À BOUSSENS

Bulletin d'informations municipales

Mairie - 31360 BOUSSENS

bulletin-municipal.boussens@laposte.net

Comité de rédaction et de communication : M. SANS, Maire de Boussens

Mmes GÉRARD Sylvie - DARMANI Guylaine - AIMONE-CAT Françoise

DALLA-ZANNA Rosanna - FALEMPE Karine

Photos : Associations et Photo Club Boussinois

Reproduction interdite sans autorisation

Imprimé par REPRINT - 31200 TOULOUSE



Boussinoises, Boussinois, Chers Amis



Ce bulletin, le deuxième de l'année 2016, nous permet de faire le point sur les 6 derniers mois. Avec ce bel été ensoleillé, de nombreux camping-caristes ont utilisé l'aire naturelle, mise à leur disposition, au bord du lac. Notre camping a connu une belle fréquentation ainsi que la piscine, toujours très appréciée par la population locale et celle des communes voisines, l'ambiance y est « sympa » et les tarifs aussi !! Encore une fois merci à tous les acteurs : je veux parler des gérants du camping et de la piscine, de la maître-nageuse, des personnels communaux et de tous « les jobs d'été ».

Les festivités et animations: le festival COUNTRY, le vide grenier, la fête locale du 15 Août, la soirée PRONOMADES, le concert du festival OCCITANIA ont connu une belle affluence.

Le forum des associations s'est déroulé le 3 septembre. Elles étaient toutes présentes, ou presque. Ce jour là marquait la rentrée sportive et culturelle au sein de toutes ces structures, porteuses de dynamisme, d'initiation, de lien social, d'éducation, de partage, de solidarité, d'écoute, d'épanouissement, de convivialité...

La rentrée des classes a été, comme chaque année, un moment important de la vie de notre village. Elle a été marquée, cette année, par l'arrivée de nouvelles enseignantes, Mesdames Plantade et Latapie. Nous souhaitons aux élèves et à leurs enseignants une bonne année scolaire. Au centre de loisirs, une nouvelle équipe a pris le relai à la suite de la disparition, début juillet, de l'association Tremplin. Bienvenue à LEC « Loisirs-Education-Citoyenneté » qui gère désormais l'ALAE « Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole » et le Centre de Loisirs de Boussens.

L'équipe municipale quant à elle, poursuit sa mission avec :

- le souci de la préservation du cadre de vie, du bien vivre pour tous et des services de proximité, qui ne peuvent se maintenir qu'avec l'implication de tous,
- l'entretien du Patrimoine, le développement maîtrisé du village, l'amélioration des équipements communaux et sportifs, sont développés dans les pages qui suivent,
- l'application des lois, notamment celle de la réorganisation territoriale « la loi NOTRe » avec la fusion des communautés de communes au 1^{er} janvier prochain,

- l'évolution accélérée des techniques et contraintes administratives supportées journellement par les services communaux,
- la gestion raisonnée du budget communal du fait de la diminution des dotations de l'état, conséquence de notre participation à la diminution de la dépense publique.

En 2017, nous fêterons le 30^e anniversaire de notre jumelage avec nos amis de BOUSSENS - SUISSE

Bref, 2016 une année municipale « lourde » à gérer, « lourde » de conséquences, « lourde » par la masse des réunions, des dossiers à traiter, des réformes à gérer...

« Le mois de décembre est traditionnellement festif et permet d'oublier un peu les difficultés. Le mois de janvier débutera une année importante, une année d'élections, une année de choix. Chacune, chacun de vous est concerné et participera librement, directement à ce choix. Ne laissons pas aux autres cette décision, cette liberté de choisir, soyons les acteurs, les initiateurs, les responsables de ce choix, pour nous-mêmes et notre pays. »

Avec le conseil municipal, le personnel communal, je souhaite pour vous, pour Boussens, pour la France que 2017 soit plus belle que 2016. Vous êtes, toutes et tous, invités à la présentation des vœux, conviviale et amicale, à la salle des fêtes, le vendredi 6 janvier à 19 h.

Christian SANS,

Votre Maire et Conseiller Départemental



VOIRIE et RÉSEAUX

- Le remplacement de la signalétique a fait l'objet d'une consultation, plus longue que prévue. L'entreprise est désignée : « Sud Ouest Signalisation » d'Albi (81). Les travaux vont être réalisés dans les prochains mois.
- La mise en place d'un nouveau revêtement sur la voie communale dans le quartier Cabardos est terminée.
- Le piétonnier, le long de la RD 817 évoqué, dans le bulletin précédent va être réalisé. L'étude a été faite par la Société Axe Ingénierie de Colomiers (31), c'est un gros projet. L'appel d'offres pour la désignation des entreprises est en cours.

Les travaux seront réalisés au début de l'année 2017.

- Le revêtement du parking du groupe scolaire a été refait, ainsi que le marquage des emplacements.
- Plusieurs chantiers sur l'éclairage public vont être réalisés : d'abord en divers points du stade pour éviter les dégradations et incidents divers, puis le remplacement des 3 lampes de l'impasse du stade et celui des 8 lampes de la rue de la Vieille. Ces interventions se traduisent par d'importantes économies d'énergie de 50 à 90%, du fait de la vétusté des appareils et leur remplacement par des LEDS avec un abaissement

de puissance programmé au milieu de la nuit. La rénovation des coffrets abritant les platines d'alimentation des projecteurs du stade est aussi prévue. Tous ces travaux sont fortement subventionnés par le SDEGH (syndicat d'électricité de la Haute-Garonne). La participation communale est de 7400 euros environ.

- le Département de la Haute-Garonne a le projet de création d'un itinéraire pédestre de grande randonnée Via Garonna. Ce circuit traversera notre commune ...



TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

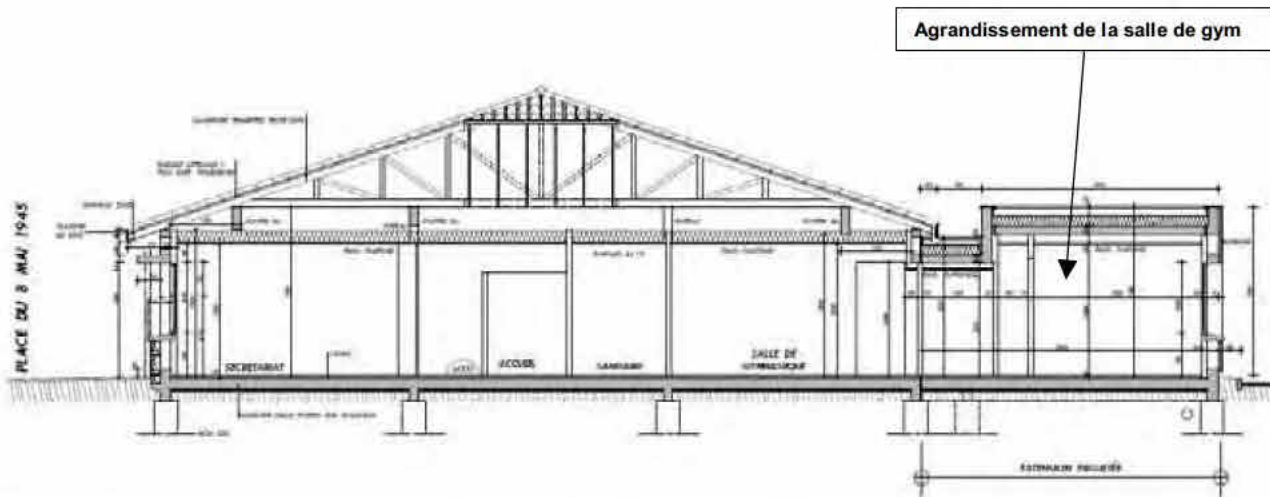
- La maison de la santé va être agrandie pour répondre aux besoins des professionnels et de leurs patients. L'étude est terminée, le permis de construire déposé, le chantier sera réalisé durant le 1^{er} trimestre de 2017



Extension



LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE



TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Le hangar communal du Bousquet a été rénové par les entreprises : Comminges Bâtiment pour la toiture, Lougarre pour les menuiseries et Comminges Serrurerie pour le remplacement du portail.
- Les travaux d'entretien sont en cours sur les différents secteurs, un marché à bons de commande a été établi :
 - rénovation du carrelage, de la peinture et de la clôture de la piscine,
 - remplacement du système de traitement de l'eau de la piscine,
 - peinture des vestiaires et annexes des tribunes du stade,
 - peinture et papiers peints dans les logements communaux,
 - chauffage, plomberie, électricité dans les logements communaux,
 - menuiseries, clôture et diverses interventions dans les logements communaux,
 - le chauffage, au gaz, de l'église a dû être révisé à la suite d'une panne.
- le plan Vigipirate nous a imposé l'installation d'un interphone multipostes au portail de l'école.
- la clôture de la cantine scolaire a dû être remplacée à la suite d'un acte de vandalisme « gratuit-imbécile » et bien sûr à la charge des contribuables, de même pour le portillon de l'aire de jeux du pré commun...
- un hangar va être construit sur le site des grands bureaux pour les besoins du locataire ERDF. Le permis de construire a été déposé.

AUTOUR DE L'ECOLE

La rentrée s'est bien passée. Le problème des effectifs à la baisse et donc le risque de fermeture d'une classe sur le RPI a été solutionné par l'arrivée de nouveaux élèves.

Le centre de loisirs et l'ALAE sont désormais gérés par LEC (loisirs-éducation-citoyenneté) à la suite de la disparition de l'association TREPLIN. LEC est une association de dimension régionale qui gère aussi les 4 sites petite enfance de la 4C, et donc la micro-crèche de BousSENS.

Le stationnement des véhicules des parents d'élèves lors des « rentrées » et des « sorties » devient un véritable problème du fait du non respect des règles du code de la route. Les trottoirs sont encombrés, le car de ramassage scolaire doit se frayer un passage, les « enfants-piétons » sont en danger... Et pourtant d'autres solutions existent, mais il faut faire quelques pas de plus !!! le parking du stade avec un accès piéton protégé, le parking de la mairie, celui du pré commun...





LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE

ACHAT DE MATERIEL COMMUNAL

Aux ateliers municipaux, le compresseur sur roues, très ancien, a dû être remplacé car très utile au quotidien. D'autres matériels ont fait l'objet de remplacement : une

disqueuse, des outils ...

Au secrétariat de la mairie les ordinateurs, de plus en plus sollicités avec la dématérialisation des documents (le papier est remplacé

par des fichiers informatique lors de la transmission des dossiers), doivent être remplacés par de plus performants.

LE PROJET « PHARE »

Nous l'avions déjà évoqué dans le numéro précédent, l'ensemble immobilier autour de l'ancien café « FIFI » a été acheté par la commune. Le cabinet Reulet de Saint Gaudens a fait un diagnostic sur la structure des bâtiments. Sa conclusion est la suivante :

- la résistance des murs et des charpentes est insuffisante par rapport aux normes actuelles,
- l'isolation thermique et phonique est inexistante,
- l'ensemble des circuits et des réseaux est à refaire intégralement,
- la configuration complexe du bâtiment est difficilement compatible avec le projet communal,
- l'enveloppe financière d'une reconstruction complète ne sera pas plus élevée que celle d'une restructuration.

La conclusion de l'expertise du cabinet Reulet et le peu d'intérêt architectural de l'ensemble conduisent le conseil municipal à choisir la solution d'une construction nouvelle. Dans ces conditions, une consultation pour la maîtrise d'œuvre sera organisée, 3 architectes seront retenus pour présenter un projet.

Ensuite le choix, de la « meilleure proposition », sera fait.

La « meilleure », celle qui contribuera à renforcer l'image de notre village pour les années à venir.

Nous rappelons que l'objectif de ce projet est de créer un ensemble d'appartements locatifs « multi-génération »...



L'ENVIRONNEMENT, LA VIE COMMUNALE

- Le numéro précédent relatait les interventions du personnel communal dans la réalisation et l'entretien des espaces verts et massifs de la commune. Notre commune a une image positive, elle n'est pas primée dans les concours, certes, mais ce n'est pas le but que nous recherchons, nous faisons d'autres choix ...
- Une table de ping-pong, en béton, a été installée à l'aire de jeux de la Lanne, elle a été très appréciée pendant les dernières vacances de la Toussaint.
- La Commission Préfectorale de Sécurité nous fait l'obligation d'installer un système d'alerte des crues au Camping. La Société AIROD mandaté par l'Etat assurera la réalisation de ces travaux. Le montant de cette dépense imposée est de 10000 euros !!
- Les auto-laveuses du Stade, de la Salle des Fêtes et du Camping acquises en 1985 qui deviennent

aujourd'hui défectueuses ont été remplacées. La Société « MIDIPRO » a fait une proposition pour un montant total H.T pour l'achat de trois auto-laveuses de 10 216 €. Une demande d'aide a été déposée auprès du Conseil Départemental.

- Le versement d'une subvention de 150 € à l'Association Départementale d'Etude et de Lutte contre les Fléaux Atmosphériques 31 (ADELFA 31) qui coordonne des campagnes de prévention contre la grêle a été décidé.
- Une réunion avec toutes les associations sportives a eu lieu le 29 juin 2016 à 19 heures à la Salle de Conférences. L'utilisation, la mutualisation des installations sportives ont été examinées et discutées dans un excellent esprit « collectif et constructif ». Il ne devrait plus y avoir de problèmes de cohabitation.
- Le prix de vente du repas pris à la cantine scolaire a été

réglementairement augmenté de 5,1%, il était inchangé depuis 4 ans. Le prix de vente est donc de : 2,95 € pour le repas « élève » et de 4,00 € pour le repas « adulte » depuis la rentrée scolaire 2016-2017.

- A propos de l'achat des tickets repas, directement sur le site de la commune, via internet ... il n'existe pas pour l'instant de solution à un prix raisonnable, accessible aux petites communes. J'ai demandé au service informatique de l'ATD (agence technique départementale) d'étudier une solution qui serait ensuite vulgarisée, si elle est trouvée !! La Mairie de BousSENS a bien compris la demande des parents pour que l'achat des tickets cantine soit facilité mais à ce jour, il n'existe pas de système réellement satisfaisant pour les communes de notre taille.



AMENAGEMENT DE ZONES A BATIR ET RESERVES FONCIERES

Dans le bulletin précédent, les phases du projet ont été présentées. Les contacts ont été pris avec les services concernés par les problématiques du SCOT, de l'aménagement foncier... Un plan global doit être étudié et la mise en vente de parcelles à bâtir pourrait être la priorité, du fait de la demande locale...

La Commune vient de faire l'acquisition de la parcelle cadastrée section B numéro 2, en face l'ancien site ELF. Ce terrain, pourrait permettre, l'agrandissement du parking de Continental.

La réserve foncière communale mitoyenne de l'entreprise Continental est en cours de structuration par des échanges de parcelles afin de permettre éventuellement l'extension des bâtiments de l'usine.

Les acquisitions permettant de « boucler » la réserve foncière, en vue de la création d'une zone d'activités entre le rond point « d'Aurignac » et le quartier de Sansonnet, sont en cours.



Enfin, le PLU (plan local d'urbanisme), déjà ancien, doit être entièrement révisé, conformément aux dernières lois (ALUR...). Les travaux de cette révision commenceront l'année prochaine, vous serez informés.

DECISIONS CONCERNANT LE PERSONNEL COMMUNAL

► La mise en place du document unique est obligatoire pour les collectivités territoriales. La Communauté de Communes de Cazères a proposé un groupement de commandes pour la réalisation de ce document propre à chaque commune. Pourquoi : « en vertu de l'article R4121 du Code du Travail,

tout employeur, tant privé que public, a l'obligation de transcrire dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques réalisée dans chaque unité de travail de l'entreprise ou de l'établissement »

► Le recensement de la population se déroulera du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. Deux agents recenseurs ont été recrutés : Mme MARTIN Chrystelle et Mme GALAS Audrey. Elles se présenteront à votre domicile munies d'une carte professionnelle.



DECISIONS CONCERNANT LE PERSONNEL COMMUNAL (suite)

- Le CdG 31 (centre de gestion) a mené pour le compte des communes une consultation en vue de l'obtention d'une convention de participation couvrant le risque Santé de leurs personnels. A la suite de cette mise en concurrence, le groupement Alternative Courtage/MNFCT s'est vu attribuer ladite convention de participation.
- Le CdG 31 a mené pour le compte de communes une consultation en vue de l'obtention d'une convention de participation couvrant le risque Prévoyance de leurs personnels. A la suite de cette mise en concurrence, le groupement Alternative Gras Savoye/Intériale s'est vu attribuer ladite convention de participation.
- La reconduite de la formule des chèques cadeaux, pour le personnel communal, en guise de cadeau de fin d'année, a été reconduite, le montant reste identique à celui fixé l'année dernière.

LES JARDINS « PARTAGES » OU JARDINS FAMILIAUX

Les 5 familles « volontaires » qui s'étaient présentées à la mairie n'ont pas toutes récolté les légumes de leur jardin, un été trop chaud ! le puisage de l'eau dans le canal difficile, les cabanes non installées... Peu important les raisons !! Aujourd'hui, les cabanes en bois ont été construites par Christophe REY, Artisan-Menuisier à Estadens. Elles permettront aux jardiniers de ranger leurs outils et de constituer un espace de vie au « grand air ».

Le SMEA (syndicat du canal de St Martory) doit mettre en place un système de branchement pour l'eau. Il restera aux courageux volontaires de confirmer leur engagement pour 2017 à la mairie ou de laisser leur place à d'autres...



LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

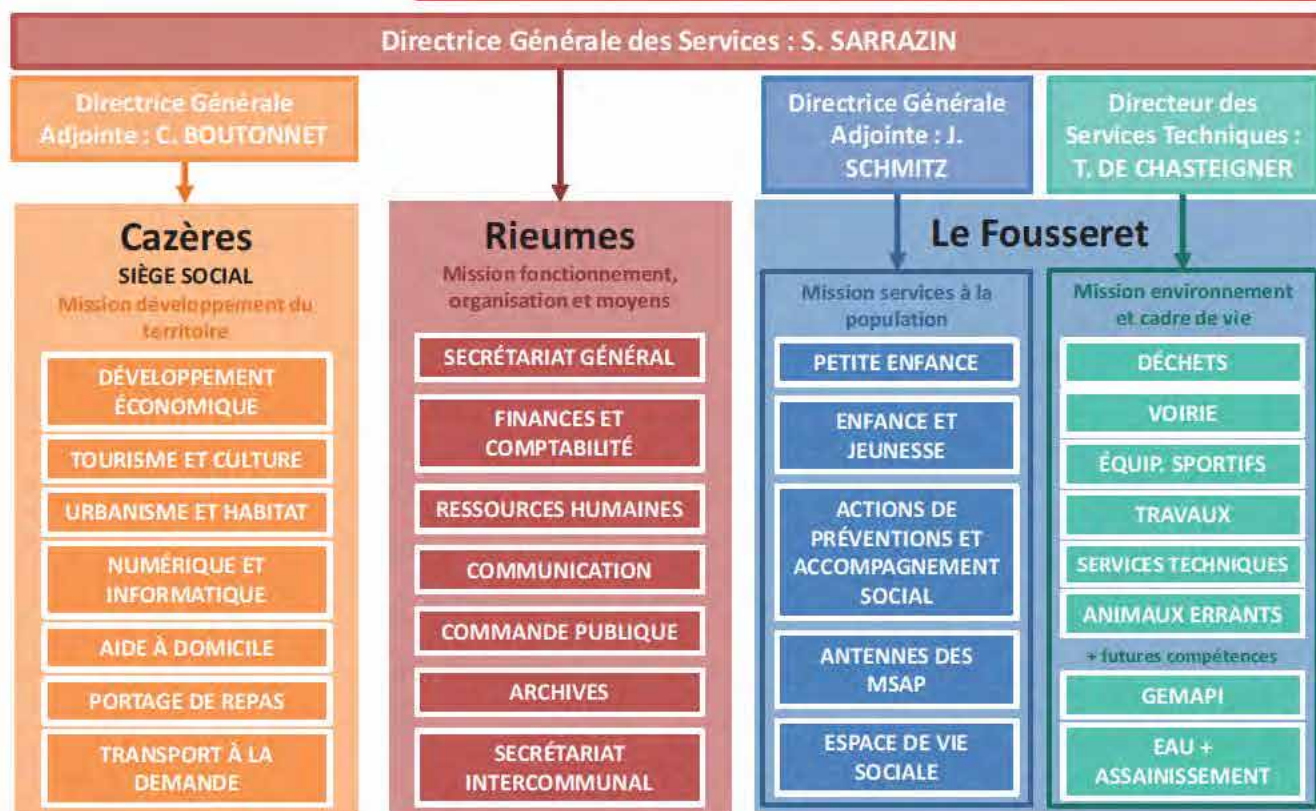
Le bulletin précédent présentait le nouveau territoire. Son nom sera « **CŒUR de GARONNE** », son siège sera à Cazères. L'administration générale sera installée à Rieumes et les services seront implantés à Cazères, le Fousseret et Rieumes.

Les objectifs sont affirmés collectivement : maintenir toutes les compétences actuelles au plus près des citoyens, les développer en fonction des besoins, ne pas augmenter la pression fiscale, favoriser le développement économique et donc l'emploi, améliorer la mobilité, favoriser le développement du tourisme et de la culture pour tous...





LES RÉALISATIONS ET DÉCISIONS DE LA COMMUNE



Commémoration du 11 novembre

En ce 11 novembre 2016, malgré la pluie, ils étaient nombreux devant le monument aux morts: les enfants, les porte-drapeaux, les anciens combattants, le chœur des 3 vallées, les pompiers, les gendarmes, les représentants des associations, les employés communaux, les élus, les enseignants et la population.

Le Maire, Christian SANS, après avoir demandé une minute de silence, invitait les élèves de l'école primaire, à lire les textes qu'ils avaient choisis avec leurs enseignants.

Ensuite il prenait la parole : « J'ai voulu commencer cette commémoration par la lecture de ces témoignages, par les enfants de Boussens, car c'est à travers eux que ce devoir de mémoire continuera de vivre. Nous sommes réunis pour commémorer la fin des combats et la capitulation de l'Allemagne, symbolisés par la signature de l'Armistice. Ces commémorations sont également l'occasion de rappeler l'honneur et la dignité de tous les soldats morts pour notre pays, c'est l'histoire de notre pays. Cette histoire, Paul Valéry disait qu'elle « donne les clés pour comprendre notre présent et les moyens de penser notre avenir ». Les leçons du passé, nous les tirons chaque année ici même, en nous recueillant devant ce monument aux morts. Mais, surtout, ces leçons, transmettons-les, par les mots, par l'éducation. Je me félicite chaque année de la présence de nombreux enfants de la commune à



cette cérémonie. Transmettons leur les valeurs de la paix. Souvenons-nous que l'expérience de la vie aide un homme à se bâtir et que l'expérience de l'histoire aide un peuple à se construire.

Restons vigilants et transmettons notre histoire. Vive la paix, vive la République, vive la France ».

La Marseillaise était magnifiquement interprétée par le Chœur des 3 Vallées.

Après ce moment de recueillement, tous se retrouvaient à la salle des fêtes, pour un moment convivial.



HOMMAGE



André DEPIERRAZ, tu nous as quittés à 71 ans en cette fin du mois de juillet 2016... et tu nous as laissés orphelins. Cela nous paraît impensable de ne

plus revoir ta belle moustache à la Jean Ferrat et de ne plus sourire à tes réparties humoristiques...

Liliane et toi vous vous êtes rencontrés il y a, à peu près 50 ans, sur les planches d'un théâtre amateur dont vous faisiez partie. Depuis, vous ne vous êtes plus quittés. Votre couple paraissait tellement évident, votre façon d'être deux tellement belle. Vous vous compreniez sans parler et lorsque vous n'étiez pas d'accord sur un propos (ce qui arrivait aussi) vous n'aviez jamais un mot plus haut que l'autre, cela devenait un sujet de gentille taquinerie et finissait souvent par un trait d'humour.

C'est en 2002 que papa et maman ont eu la chance (un grand merci à Guylaine) d'être reçus par vous pour le jumelage de BousSENS (France) et de BousSENS (Suisse). Depuis une chaleureuse amitié s'est nouée et vous n'attendiez plus le jumelage pour vous rencontrer chaque année. Vous nous avez beaucoup touchés lorsque vous avez fait le déplacement tout seuls pour assister aux obsèques de maman.

Depuis, j'ai eu l'occasion de vous connaître mieux, puisque nous avons instauré une semaine de vacances à Pâques ensemble avec papa dans un lieu choisi conjointement. Si tu le veux bien, Liliane, nous sommes prêts à continuer ces escapades.

Bien sûr André tu vas beaucoup nous manquer... Avec toi, nous pouvions aborder tous les sujets, du plus grave au plus badin : je me souviendrai toujours de cette scène dans les jardins de la villa Ephrussi à St Jean Cap Ferrat où nous plaisantions sur Nadine de Rothschild et son livre... Tu étais ce que l'on appelle, sans être péjoratif, « un puits de sciences », comme toutes les personnes intelligentes, tu n'en faisais pas étalage mais par ta sagesse, tu m'as apporté souvent un éclairage nouveau dans plusieurs domaines.

Enfin voici le moment de te dire au revoir, nous te promettons tous de prendre soin de Liliane et de continuer notre chemin rempli de joie de t'avoir rencontré.

Nous ne t'oublierons jamais...

Jacques LATOUR
Patricia QUENOT

30 ANS JUMELAGE BOUSSENS (France) / BOUSSENS (Suisse)



Les 25, 26, 27 et 28 mai 2017 (week-end de l'Ascension), nous fêterons les 30 ans de jumelage entre notre village et BOUSSENS en Suisse. Nos amis arriveront en fin de journée le 25 mai 2017 et repartiront le 28 mai 2017 au matin. Le programme des festivités est en cours d'élaboration. Il vous sera communiqué ultérieurement.

Nous invitons toutes les familles désireuses d'héberger une famille (ou une personne isolée) Suisse de bien vouloir se faire connaître au Secrétariat de la Mairie.



Élections présidentielle et législatives

Pour voter en 2017,
JE M'INSCRIS
sur les listes électorales

**Dès
MAINTENANT**

et au plus tard
le 31 décembre 2016
avant minuit

Pour plus
d'informations

ouijevoter.fr

#OuiJeVote



**Le secrétariat de la Mairie sera ouvert
le samedi 31 décembre 2016 de 10h à 12h
pour les retardataires.**

Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous ne pouvez pas voter.



Pourquoi s'inscrire sur une liste électorale ?

Pour ne pas manquer les rendez-vous électoraux de 2017 ou d'éventuelles élections partielles qui seraient organisées dans votre commune ou votre département en 2017, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune. L'inscription sur les listes électorales est d'ailleurs obligatoire.

Cette inscription vous permettra également de recevoir votre carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote.

Les prochains scrutins sont l'élection présidentielle des dimanches 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives des dimanches 11 et 18 juin 2017.

Dans quel cas s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous avez changé de domicile

Deux situations sont possibles si vous avez déménagé :

- si vous avez déménagé dans une nouvelle commune ou dans un nouvel arrondissement (Paris, Lyon, Marseille), vous devez effectuer une démarche d'inscription sur les listes électorales de votre commune d'installation.
- si vous avez déménagé dans la même commune, vous devez signaler ce changement d'adresse à la mairie. Celle-ci procédera à votre nouvelle inscription si vous êtes affecté à un nouveau bureau de vote. A l'inverse, si vous ne changez pas de bureau de vote, vous continuerez d'y voter en 2017.

Dans les deux cas, ces démarches doivent être effectuées au plus tard le 31 décembre 2016.

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2017

Vous serez inscrit d'office sur les listes électorales de votre commune, sous réserve toutefois que vous vous soyez fait recenser auprès de votre mairie en vue de la journée « défense et citoyenneté ».

Vous n'avez donc pas de démarche particulière à effectuer auprès de votre mairie. Toutefois, si vous n'avez pas reçu de courrier de votre mairie vous informant de votre inscription, vous êtes invité à contacter votre mairie avant le 31 décembre 2016 afin de vérifier votre inscription.

Vous habitez à l'étranger et vous êtes inscrit sur la liste électorale de votre consulat mais vous souhaitez voter en France en 2017.

Dans ce cas, vous devez impérativement être radié de la liste électorale consulaire et vous inscrire sur la liste électorale de votre commune, avant le 31 décembre 2016.

Pour tout renseignement, contactez votre consulat ou consultez le site internet du ministère des Affaires étrangères et du Développement international :

www.votezaletranger.gouv.fr

Où serez-vous inscrit ?

- Vous serez normalement inscrit sur les listes électorales de votre commune de résidence.
- Si vous résidez provisoirement ailleurs qu'à votre domicile habituel (par exemple parce que vous étudiez dans une autre ville), vous pouvez demander à être inscrit sur les listes de la commune de ce lieu de résidence, à condition d'y séjourner de manière continue depuis le 31 août 2016.



Comment s'inscrire ?

Trois modalités d'inscription sont possibles.



Rendez-vous dans votre mairie avant le samedi 31 décembre 2016 aux horaires d'ouverture de votre mairie et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) ou ayant expiré depuis moins d'un an au jour du dépôt de la demande;
- d'un document de moins de trois mois prouvant que vous êtes bien domicilié dans la commune ou y résidez depuis au moins six mois (par exemple, des factures de téléphone fixe ou d'électricité, votre avis d'imposition, des quittances de loyer...).



Il est également possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie de sa commune le formulaire agréé disponible sur le site du ministère de l'Intérieur www.interieur.gouv.fr/Elections ou le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47.

Le formulaire doit être accompagné impérativement d'une copie recto-verso d'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ou ayant expiré depuis moins d'un an au jour du dépôt de la demande et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois. Il doit parvenir à la mairie le samedi 31 décembre 2016 au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.



Vous pouvez également demander votre inscription sur les listes électorales par Internet si votre commune est raccordée aux démarches en ligne. (Voir au dos).

Comment s'inscrire par Internet ?

Créez votre compte en quelques clics sur www.service-public.fr, après avoir vérifié que votre mairie est bien raccordée au service en ligne. La rubrique « Inscription sur les listes électorales », vous propose les étapes pour vous inscrire.

La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie recto-verso d'une pièce d'identité en cours de validité ou ayant expiré depuis moins d'un an au jour du dépôt de la demande (carte d'identité ou passeport) ainsi que du justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Si vous effectuez cette démarche après le 31 décembre 2016, votre demande d'inscription à la mairie ne sera prise en compte qu'en 2018.

Attention :

pour être inscrit sur les listes électorales en 2017, votre demande d'inscription en ligne doit être faite le 31 décembre 2016 avant 23h59.

JE PEUX M'INSCRIRE sur les listes électorales :



par Internet
www.service-public.fr
si votre commune est raccordée au service



par courrier



dans ma mairie

Pour plus d'informations :
www.ouijevote.fr
www.service-public.fr



Le recensement de la population à Boussens se déroulera du 19 janvier 2017 au 18 février 2017.

Dès le 19 janvier 2017, un agent recenseur se présentera à votre domicile afin de vous remettre les documents nécessaires. Il sera muni d'une carte avec sa photo et le tampon de la Mairie. Il s'agit de Madame MARTIN Christelle qui sera chargée de la partie en dessous de la Route Départementale jusqu'à la Résidence Le Bousquet ainsi que le Quartier Sansonnet, et le Chemin du Guignon, et Madame GALAS Audrey qui sera chargée de la partie au dessus de la Route Départementale.»

LE RECENSEMENT PAR INTERNET C'EST PLUS PRATIQUE !

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT EN LIGNE, DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour les personnes recensées

- Gain de temps : pas de second passage de l'agent recenseur, remplissage rapide
- Questionnaire guidé et plus facile à compléter, accusé de réception par courriel
- Confidentialité toujours respectée : personne n'a accès au questionnaire en ligne hormis l'Insee

Pour l'agent recenseur

- Pas de déplacement pour récupérer le questionnaire
- Information par SMS deux fois par jour sur les réponses arrivées par Internet
- Moins de papier à gérer et à contrôler

Pour la mairie

- Baisse du coût du recensement
- Collecte plus rapide et suivi en temps réel
- Moins de manutention et moins de saisie de résultats
- Bénéfice d'image : modernité, économie, développement durable, travail de l'agent recenseur facilité...

Et pour tout le monde

- Des réponses de qualité
- Un recensement moins coûteux et plus respectueux de l'environnement



UNE ORGANISATION EFFICACE ET DES RÉSULTATS DE QUALITÉ

Le recensement en ligne n'accroît pas le risque d'oublier des habitants

Par internet, les bulletins individuels sont créés automatiquement pour tous les habitants permanents du logement. Il est ainsi impossible « d'oublier » de remplir un bulletin. D'ailleurs, la proportion de réponses par internet est importante chez les ménages de 4 à 5 personnes. De même, il n'y a aucun risque de perte de questionnaires, ils sont directement transmis à l'Insee.

4,1 MILLIONS
DE PERSONNES
ONT RÉPONDU PAR
INTERNET EN 2016

Le recensement en ligne ne donne pas plus de travail de relance que les questionnaires papier

Le nombre de personnes qui promettent de répondre par internet et qui ne le font pas est très faible, de même que le nombre de personnes qui attendent le dernier moment pour répondre. Les réponses par internet sont très nombreuses dès le début de la collecte.

La qualité du recensement est très bonne avec internet

Les résultats des dernières enquêtes le montrent : les questionnaires incomplets sont moins nombreux par internet qu'avec les documents papier. Avec internet, les habitants ne répondent qu'aux questions qui les concernent. Ils perdent moins de temps et répondent mieux.

Les outils mis à disposition permettent de suivre efficacement le travail des agents recenseurs

Avec l'application OMER, la commune a accès à de nombreux tableaux de comptage. Ils permettent de connaître les questionnaires papier ou internet collectés par agent recenseur et aident au calcul de leur rémunération.

Les contacts humains sont maintenus

L'agent recenseur continue de passer chez les habitants. Une visite est toujours nécessaire pour distribuer les notices avec les codes personnels pour se connecter.

TOUT LE MONDE RÉPOND PAR INTERNET !

Des personnes de tout âge répondent en ligne

La réponse par internet est plus fréquente chez les personnes de moins de 60 ans, mais entre 15 et 25 % des 60-70 ans répondent par internet et même presque 5 % au delà de 80 ans.

Rural ou urbain, la réponse par internet est la même partout

Taille de la commune	Taux de réponse par Internet
< 1 000 hab.	36 %
1 000 à 5 000 hab.	39 %
5 000 à 10 000 hab.	39 %
> 10 000 hab.	38 %
Ensemble	39 %

LE RECENSEMENT PAR INTERNET COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un **accusé de réception**. L'agent recenseur en est informé par SMS.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur
WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR
ou contactez la direction régionale de l'Insee.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et les jeunes gens de nationalité française doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Cette démarche est **OBLIGATOIRE**.

Les jeunes boussinoises et boussinois doivent se présenter au secrétariat de la Mairie du Lundi au Vendredi de 13 H 30 à 17 H 00 munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille de leurs parents, selon le calendrier suivant pour l'année 2017 :

JANVIER 2017 : Nés en Octobre, Novembre, Décembre 2000

AVRIL 2017 : Nés en Janvier, Février, Mars 2001

JUILLET 2017 : Nés en avril, mai, Juin 2001

OCTOBRE 2017 : Nés en Juillet, Août, Septembre 2001

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



**Parce que la sécurité nationale
est l'affaire de tous !**



« Etre réserviste dans la garde nationale,
c'est soutenir les forces de sécurité intérieure
et les armées en contribuant à la cohésion de la Nation ».

www.garde-nationale.fr

La Garde nationale

**Un modèle
pragmatique adossé à
une base existante**

- La réserve opérationnelle de premier niveau des forces armées
- La réserve civile de la police nationale

**Un catalyseur pour
développer les
réserves**

- Des mesures attractives
- Un budget à la hauteur des ambitions
- Un site internet
- Une gouvernance légère pour un développement dynamique

**La Garde nationale en
chiffres**



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épizootique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :

- exercer une **surveillance quotidienne** de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :

<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>

Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'un élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à son entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



LA MEDIATHEQUE EST OUVERTE A TOUS

RAPPEL : cotisation annuelle :
3 € pour les adultes boussois
5 € pour les adultes de l'extérieur
GRATUIT pour tous les enfants de moins de 18 ans.
GRATUIT pour les demandeurs d'emploi
Poste informatique :
10 € /an ou 1 € / l'heure

Nous vous accueillons :
Les lundis
de 13 h 30 à 17 h
Les mercredis
de 10 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Et les vendredis
de 13 h 30 à 18 h

Les derniers achats de la médiathèque : venez les découvrir !

RAPPEL DES DIFFÉRENTES ANIMATIONS :

Du 5 au 28 octobre 2016 : exposition peinture association méli-mélo créatif



Du 14 au 25 novembre 2016 : exposition de mandalas réalisés par les enfants – concours organisé par la Mairie de BousSENS. Avec remise des prix le vendredi 25 novembre.

Le mercredi 30 novembre 2016 : après-midi spectacle à la médiathèque avec la compagnie les « Tintabulles » de Martres Tolosane suivi d'un goûter offert par la Mairie.

Du 5 au 21 décembre 2016 : exposition / prêt de livres de Noël

Du 3 à 24 février 2017 : exposition Mme MICHENET



MANIFESTATIONS À VENIR

6 janvier : Vœux de la municipalité
21 janvier : Repas des aînés
28 janvier : Loto de l'association Impact Karaté 31
29 janvier : Compétition de judo organisée par le Judo Club BousSENS 31
du 13 au 17 février : Stage de chant organisé par l'association SONG DAY
12 mars : Thé dansant

18 mars : Stage de danse « Pas d'Estiu » de 10h 17h – 19 h Repas – 21 h : Bal traditionnel avec T'CHAKABASS
1^{er} avril : Coupe des petits « Samouraïs » Impact Karaté 31
16 avril : Loto association Song Day
22 avril : Chasse aux œufs
du 25 au 28 mai : 30^{ème} anniversaire de jumelage
16 juin : Fête de la musique



ÉCOLE MATERNELLE

Sortie à « la ferme des balances » de la classe de petite section et moyenne section.



Le 22 septembre, la classe de petite et moyenne section s'est rendue à la ferme pédagogique des balances à Seissan dans le Gers. La visite comportait divers ateliers dans lesquels nous avons assisté à l'éclosion de poussins, nous avons nourri tous les animaux de la basse-cour et de l'étable ainsi que les cochons.

Chaque élève a pu traire une chèvre et nourrir au biberon les chevreaux avec le lait récolté. Nous sommes tous ressortis enchantés de cette visite et

nous avons remercié les guides du lieu, Patrick et Marie, pour la qualité de leur accueil et de leur travail.

Les élèves de la classe de l'IME d'Aurignac intégrée à l'école de Boussens nous ont accompagnés.



CROSS IME

Sortie sportive à l'IME d'Aurignac

Jeudi 13 octobre, les enfants de l'école de Boussens ont participé au cross organisé par l'IME d'Aurignac. Manon André, internationale de rugby, était là cette année en tant que marraine de l'événement.

Les courses se sont enchaînées sous les regards des enfants, des enseignants et des accompagnateurs dans une ambiance festive et sous un beau soleil.

Comme chaque année, l'école de Boussens est invitée à cette manifestation où se retrouvent aussi l'école et le collège d'Aurignac ainsi que les élèves de l'IME.

Quelques élèves se sont illustrés et sont revenus avec une belle médaille autour du cou mais tous garderont un bon souvenir de ce moment et l'envie de revenir l'an prochain pour essayer de faire mieux.



CLAE/ALAE



Depuis la rentrée scolaire la gestion de l'ALAE et de l'ALSH de Boussens a été confiée par

la Mairie à l'Association Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud.

Pour tous, l'objectif est de proposer un accueil de qualité centré sur l'épanouissement de l'enfant, dans la continuité des projets menés jusqu'à présent par les équipes d'animation, conformément au projet éducatif de la commune.

Les enfants sont encadrés sous la responsabilité de Sylvaine par Amélie, Emilie T et Justine ainsi que les agents communaux : Emilie, Nathalie, Annie et Nicole.

A l'ALAE les enfants sont accueillis tous les jours de 7h30 à 8h50, de 11h45 à 13h20 et de 16h30 à 18h30.

Pendant les vacances d'automne les enfants ont vécu 7 jours de complicité.

Activités créatives, jeux scientifiques, Cluedo géant, bal des sorcières, ateliers cuisine, sortie à la forêt des dinosaures, tout était réuni pour partager de belles aventures.

Vivement les vacances de Février ...



LES ANCIENS COMBATTANTS

Le soldat inconnu



Inconnu lui ? Non pas. Peuple tu le connais qu'il soit Breton, Normand, Berrichon, Béarnais qu'il soit costaud, taillé comme une armoire à glace ou court sur pattes, pas plus haut que

trois pommes. Je le vois et vais vous le silhouetter généreux, bon enfant, aimant rire et chanter l'œil vif, le regard franc, calme mais intrépide la colère terrible, mais le pardon rapide du vrai sang de lion dans un cœur ingénu. Vous le connaissez bien le soldat inconnu, c'est Dupont dans l'Yser, c'est Durant dans l'Essonne, c'est Marius dans les Bouches du Rhône, c'est Machin à Verdun, c'est X ailleurs... Enfin c'est l'homme qui griffonnait ces trois mots pour papa et maman dans les tranchées : je vous aime (y faut pas vous en faire ils ne passeront pas). Le sang qu'il a versé ferait grossir les

fleuves, les pleurs qu'il a coûté aux mamans et aux veuves pourraient emplir un lac si vaste et profond qu'on ne saurait jamais en mesurer le fond. Après tant de douleur dans l'aube qui flamboie sa mort a fait surgir tant d'orgueil, tant de joie que plus tard, oubliant qu'il mourut pour cela on dira : « c'était bon de vivre en ce temps là ». Tout, il a tout sauvé, nos palais et nos marbres, nos vignes, notre blé, jusqu'à l'ombre des arbres oui, lui qui n'avait rien, il a tout défendu, tout jusqu'à l'arc de triomphe où le voilà rendu. Que la reconnaissance des femmes et des hommes lui soit acquise pour l'éternité.

ARTS ET MUSIQUE

Cette année encore l'école de musique de BousSENS-St Martory a vu le nombre de ses élèves augmenter. De nouveaux élèves se sont inscrits aux cours de piano et de guitare qui se déroulent à la mairie de BousSENS grâce à l'aimable collaboration de M. le Maire et du Conseil Municipal, sans oublier le personnel de la mairie. L'association ARTS et MUSIQUE signale par ailleurs que des places sont encore disponibles en piano et guitare, il n'est pas trop tard pour débuter.

Vous pouvez le faire en appelant au **06 11 54 33 25**.
Tout le monde peut venir, petits ou grands.



BOUSSENS ENERGIE

Les cours de gymnastique de BousSENS Energie ont repris depuis septembre, toujours dispensés par Martine Nespoulous, notre professeure diplômée. Parmi ces cours variés, chacun trouvera celui qui lui conviendra le mieux : abdos-fessiers, gym. douce, cardio, zumba, Pilates.

Horaires des cours pour l'année 2016/2017 :

Lundi : 14 h 30 - 15 h 15 (gym-douce)

Mardi : 12 h 15 - 13 h 00 (abdos-fessiers)
18 h 15 - 19 h 00 (abdos-fessiers)
19 h 00 - 19 h 45 (Zumba)

Jeudi : 12 h 15 - 13 h 00 (cardio-zumba)
13 h 00 - 14 h 00 (méthode pilates)
19 h 00 - 19 h 45 (Cardio - abdos-fessiers)

La salle de gymnastique est située derrière la médiathèque de BousSENS.
Pour tout renseignement, contactez le 05.61.90.08.57. ou le 05.61.90.02.44.



Le Bureau



LES CHŒURS DES TROIS VALLÉES



Les Chœurs des Trois Vallées continuent leurs activités avec entrain sous la direction de Fabienne Thomas. Les répétitions du mercredi soir nous permettent de nous retrouver dans la joie et la bonne humeur.

Une sympathique réunion autour d'un verre et de quelques gâteaux

nous a permis de fêter la rentrée.

Comme chaque année, nous avons participé au forum des associations et nous avons constaté une fois de plus le manque d'attrait des

Boussinois pour notre activité de chorale. C'est bien dommage.

Sur 23 choristes il n'y a que 10 habitants de la commune.

Cette rentrée sont venus nous rejoindre : 1 Boussinoise et 2 Manois ! Nous leurs souhaitons la bienvenue !

Nous avons participé à la commémoration du 11 novembre à BousSENS puis le 2 décembre au téléthon à Saint Martory avec l'ensemble « Un Temps, Deux pauses » et le tout nouveau

« Chœur des Jeunes » ; le 16 décembre nous donnerons un concert à BousSENS au profit de l'association Aspeor Togo qui a soutenu le Chœur National du Togo que nous avons eu le bonheur d'écouter en mai de cette année. Enfin il est prévu le 21 décembre un concert de Noël à Mauran. La fin d'année va être active !

Venez nous rejoindre, il n'est pas trop tard pour commencer.

A très bientôt.

Vous pouvez consulter notre site :

<http://choeurs-des-trois-vallées.e-monsite.com>

UN FRANC SUCCES POUR LA FETE LOCALE

La traditionnelle fête de BousSENS a été un succès, elle s'est déroulée très convivialement sans aucun incident et avec une assistance nombreuse. Le beau temps et la chaleur étaient au rendez-vous en ce week-end du 15 août.

Le samedi et le lundi après-midi étaient organisés les concours amicaux de pétanque. Le samedi soir, sous le chapiteau, le comité des fêtes accueillait les nombreux convives venus déguster les moules-frites dans une joyeuse ambiance, le tout suivi de la disco MDS.

Le dimanche, le concours de belote s'est déroulé à l'ombre des platanes

avec une température de 33°, grosse chaleur en ce mois d'août.... L'après-midi les clowns sont venus de l'univers du cirque apporter un spectacle comique pour les enfants. À 22 h 30, le bord du lac s'est embrasé avec le superbe feu d'artifice qui a ravi les spectateurs de BousSENS et des alentours. Les danseurs ont pu ensuite « s'éclater » grâce à l'orchestre de variétés-pop-rock Klein.

Le lundi, à 11 heures, l'église était remplie avec non seulement les Boussinois mais aussi les fidèles des villages voisins venus prier la vierge Marie en ce jour de l'Assomption. Après la cérémonie, précédés par les

anciens combattants et les jeunes du comité des fêtes, ils se sont rendus au monument aux morts pour y déposer une gerbe en hommage aux disparus pour leur dire : « Nous ne vous oublions pas ! ».

Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour l'apéritif-concert au café des sports.

À 19 heures, le public était si nombreux qu'il n'y a pas eu assez de plateaux de tapas pour le satisfaire.

La pluie s'est invitée pour la soirée, obligeant l'orchestre Bringay à déménager à la salle des fêtes où l'assistance a pu applaudir l'accordéoniste Bénédicte Grimal.





ENTREZ DANS LA DANSE... AVEC LOS DANÇAÏRES



- Stage de branle béarnais animé par Marie Claude HOURDEBAIGT le 16 octobre (le terme branle désigne une danse ancienne)
- Concert du duo **BAB AL CORRASAN** à l'église de BousSENS dans le cadre du festival Occitania avec la participation de la Mairie de BousSENS le 21 octobre. Un concert qui faisait dialoguer le répertoire occitan avec la musique et la poésie persanes.
- Stage de danses de Suède le 11 décembre animé par Joël CHAMPAGNE.

La reprise des ateliers a eu lieu le 6 septembre avec bonne humeur et dynamisme.

Les ateliers de danses traditionnelles (mazurkas, scottishs, rondeaux...) se succèdent tous les mardis à partir de 18h 30, les séances pour débutants alternent avec les séances pour danseurs plus confirmés. L'effectif se maintient avec 58 adhérents dont quelques nouveaux comme chaque année.

Tous peuvent ainsi participer aux

divers bals organisés dans la région et, bien sûr, à notre bal annuel qui aura lieu samedi 18 mars prochain avec le groupe **T'CHAKABASS**.

Les bals sont ouverts à tous, danseurs ou amateurs de musique.

Ce début d'année a été riche en animations :

- Participation au forum des associations le 3 septembre.
- Concert de COR de la PLANA dans le cadre des Pronomades.

Nous aurons encore un stage de « Pas d'Estiu », une danse béarnaise, le 18 mars prochain.

Voilà donc une saison porteuse de multiples projets qui met l'Occitanie et les régions voisines à l'honneur en redonnant vie au vaste répertoire traditionnel permettant aux gens de se retrouver pour échanger et danser.

Pour tout renseignement, contacter :
Guyline DARMANI
06.74.97.35.10.

ECOLE DE PECHE BOUSSENS/ROQUEFORT



Savez-vous que la pêche est ouverte toute l'année ?

Au fil des saisons et des mœurs des poissons, les pêcheurs peuvent s'adonner toute l'année à leur passion favorite. La commune de BousSENS est située dans la zone de la 2ème catégorie, ce qui permet de pêcher la Garonne annuellement.

En hiver les pêcheurs « traquent » principalement les carnassiers (perche commune, brochet et sandre). Puis, vient au mois de mars la fameuse ouverture de la pêche à la truite nommée également « reine des Pyrénées ».

Durant l'été ce sont les poissons blancs (gardon, vairon, goujon, rotengle, carpe, ...) qui viennent ravir les familles ! La

technique ludique dite « au coup » est le meilleur atout pour capturer les cyprinidés.

Si vous souhaitez faire une partie de pêche, mais que vous hésitez à vous lancer dans l'aventure, l'Entente Intercommunale de BousSENS et Roquefort sur Garonne met à

disposition un moniteur guide de pêche breveté.

Contactez Gilles Fuzeret au 06.12.20.22.33, il vous proposera au fil des saisons une multitude de prestations (adultes / enfants).

A l'approche des fêtes de fin d'année pensez à offrir à votre entourage un stage d'initiation ou de perfectionnement.





ASSOCIATION ELDORADO

Après un 7ème festival réussi et une rentrée avec les mêmes adhérents, nous continuons notre bonhomme de chemin avec toujours autant de bonne humeur et de belles amitiés. Tous se préparent à animer le salon des arts prévu le 11 décembre à Rieumes, et ensuite place à la préparation de l'organisation du réveillon. Un peu déçus du traiteur de l'an passé, nous avons fait appel à un traiteur de Ausson :

« Goût émoi ». Quant à la partie animation, ce sera la Disco « Podium 09 » qui animera la soirée.

En espérant vous retrouver nombreux à ce réveillon que nous souhaitons convivial et festif. Ci-après l'affiche avec le menu et le prix.

Pensez à réserver car nous ne pouvons accueillir que 120 personnes à la salle des fêtes de Boussens.

BOUSSENS⁽³¹⁾

Salle des fêtes

Réveillon de la St Sylvestre

Menu

Soupe de champagne
mise en bouche

Foie gras sur son pain d'épice accompagné de fruits caramélisés

Cassolette de fruits de mer sur un lit de poireaux

Oie aux marrons
pommes de terre et poêlée de légumes

Fromage

Croquant au chocolat

Vin blanc et rouge

Café

Ambiance
Assurée

Tarifs

53€ adulte
30€ de 12 ans

Réservez : Mme Feuillerat : 05 61 97 45 11 ou 06 75 87 67 88
Mme Estrade Renée : 06 76 16 76 82

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique

ASSOCIATION DU 3^{EME} AGE : CLUB DU FIL D'ARGENT



Le Programme du deuxième semestre 2016 :

- Le 19 mai, nous sommes allés voir les écluses de Fonserane où nous avons passé une excellente journée au fil de l'eau, sur le canal du midi, et le repas servi sur le bateau était d'une qualité exceptionnelle.
- le 16 juin, nous nous sommes rendus à Revel, visiter la ville de Durfort, les écoles, le lac, les ateliers du cuivre, etc....une fois de plus la sortie était une réussite.
- Au mois de septembre, nous avons assisté au traditionnel forum des associations. Nous nous sommes donnés rendez-vous au Traouc pour le 8 septembre, où nous passons toujours une excellente journée. Jean Yves Trabuc

nous avait préparé un délicieux repas. Pêche et belote étaient au programme.

- Le deuxième voyage pour le Pas de la Case prévu le 1er octobre, a dû être annulé par manque d'inscriptions (dommage...), comme pour le premier d'ailleurs. A l'avenir, nous procéderons différemment en laissant le soin au voyageur d'organiser cette sortie.
- Le 14 octobre, nous avions prévu une sortie à la Cité de l'Espace, mais hélas trop peu d'inscrits encore ...y a-t-il une lassitude de la part des participants?... Par contre, il y avait une grosse déception de la part des organisateurs.
- En novembre, il y a le thé dansant, le fil d'argent sera présent à cette manifestation. Le 17, nous avons prévu une sortie avec visite guidée de la cathédrale de Rieux-Volvestre, l'un des plus beaux villages de la Haute-Garonne. Ce jour là, nous nous rendrons à Riolas pour un dîner d'exception.
- En décembre, nous irons en Espagne pour faire quelques courses avant Noël et pour clôturer cette saison 2016.
- Et bien entendu... tous les jeudis après midi le club accueille les personnes qui désirent passer un moment convivial.

- Merci encore aux personnes qui gèrent cette activité : M. et Mme FREMOND, Claude et Nadine SALANDINI, Arnaud, Mme TIBOGUE Germaine et bien d'autres encore Merci pour votre implication.
- J'en profite pour vous souhaiter à toutes et à tous, d'excellentes fêtes de fin d'année et n'hésitez pas à nous rejoindre.



- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser aux numéros suivants :

M. FREMOND : 05.61.90.00.32.
M. SALANDINI : 05.61.90.04.79.
M. BRESSEL : 05.61.90.11.50.

Le Président

FOOTBALL CLUB MABROC



Le FC. MABROC, Martres-Tolosane-Boussens-Roquefort, qui vient de fêter les 30 ans de son école de football regroupe trois sections :

- L'école en entente avec le FR Mondavezan compte plus de 200 jeunes de 5 à 17 ans.

• La section senior qui gère 2 équipes juniors (moins de 19 ans) et 3 équipes de plus de 20 ans, environ une centaine de licenciés.

• Les vétérans « Les Expérimentés », près de quarante, toujours jeunes, qui se retrouvent pour des rencontres amicales très rythmées surtout pendant la 3^{ème} mi-temps.

Pour les catégories jeunes moins de 15, 17 et 19 ans, nous sommes associés avec le club de Cazères, ce qui nous permet d'engager 2 équipes par catégorie ; pour ces trois groupes les équipes premières ont gagné la saison dernière leurs accessions en championnat Ligue

Midi-Pyrénées.

Une quarantaine de bénévoles, dirigeants, coachs, arbitres, encadrent toutes les équipes du club qui jouent régulièrement sur les stades de nos communes.

Pour plus de renseignements :
06.88.75.33.13





IMPACT KARATE 31



Un remarquable début de saison pour l'impact karaté 31, pour qui ouverture, projets, dynamisme et convivialité restent les maîtres mots et ça se voit. Notre petit club de karaté de Boussens fait partie des plus grands.

Tout d'abord, au vu du nombre d'adhérents, puisque cette saison l'impact karaté 31 compte pas moins de 120 licenciés toutes sections confondues, un record pour le club, ils ont même dû refuser du monde en section enfants et ados faute de place.

De plus comme à leur habitude, ils font des merveilles au niveau sportif... Les karatékas de Boussens se hissent sur tous les podiums, et il faut compter avec eux lors de toutes les compétitions, qu'elles

soient départementales, régionales, nationales ou internationales. S'ils sont gentils, respectueux et solidaires, ils n'en reste pas moins que nos jeunes Boussinois sont de coriaces adversaires sur les tatamis et les grands clubs de l'hexagone le savent bien.

Mais L'impact karaté 31 ce n'est pas qu'un club de compétiteurs, puisqu'il est possible également d'y pratiquer un karaté plus traditionnel, avec un souffle de modernité inspiré par le dynamisme qui caractérise ses enseignants : Johan et Sandrine Guet. Le karaté est une discipline complète, et le club de Boussens propose aussi un large choix d'activités, qui correspond à tous les publics. On peut y pratiquer du karaté bien-être basé sur une pratique tout en douceur et un travail des énergies avec un objectif santé soutenu, et depuis cette saison, du Body Défense Training une pratique plus cardio qui allie des techniques de karaté et de défense training à de la musique moderne.

Si les groupes enfants et ados sont au complet, il reste des places disponibles dans les autres sections du club. Alors... quelque soit votre âge ou vos capacités physiques, si vous avez envie de commencer à pratiquer une activité physique complète pour le loisir, le plaisir, votre santé et votre bien être, si vous désirez apprendre à vous protéger et à vous défendre grâce à une discipline qui véhicule respect, honneur, solidarité, courage et amitié... Il y a forcément une section faite pour vous, Il est encore temps de rejoindre l'impact karaté 31.

Comme toujours, vous pourrez retrouver nos karatékas de Boussens lors du Téléthon et des diverses animations de la commune, ils vous attendent également

nombreux lors du loto du club qui aura lieu le 28 janvier à 20h30 à la salle des fêtes et lors de leur 6ème édition de la coupe des petits samouraïs, qui réunira le 1er avril, comme chaque saison pas moins de 350 jeunes compétiteurs tout au long de la journée. Une édition un peu particulière cette année, puisqu'elle sera parrainée par la quintuple championne du monde Alexandra Recchia, qui fera le déplacement tout spécialement et animera un stage spécifique le lendemain au gymnase de Boussens.



Plus de renseignements et d'actualités, sur <http://impact.karate31.overblog.com/> ou auprès de Johan au 06.60.86.93.98.





LE JUDO CLUB DE BOUSSENS SUR TOUS LES FRONTS

La nouvelle discipline martiale du judo club : **Sport Chanbara** connaît un vif succès auprès des adhérents de plus en plus nombreux à partir de 6 ans jusqu'aux seniors.

La présidente du Judo Club de BousSENS, Karine Desmontais, suivie par les membres du bureau, membres actifs, professeur et parents, ne baisse pas les bras. Le club est présent sur tous les fronts. Déplacements aux compétitions, passages de grades, stages : départementaux, régionaux, d'arbitrages et commissaires sportifs. Le club réalise aussi des rencontres amicales avec les clubs voisins et amis et intervient sur le temps périscolaire de BousSENS et des communes alentours pour le plus grand plaisir de tous.

A noter l'inscription de Xavier Médina-Canau à l'école des jeunes officiels, bravo à lui, qui rentre dans la vie citoyenne de plain-pied.

Sébastien Grelier et Nicolas Kiersnowski ont atteint, lors de leur premier criterium régional ceintures de couleurs, les quarts de finale avec courage et persévérance.

Une expérience certaine qui les servira pour l'obtention de leurs ceintures noires.

Ce 11 novembre le club remporte 14 médailles au trophée du sel de Salies dont 9 en OR bravo à Quentin, Pierre, Tonin, Tilyo, Camil, Nathan, Giovanni, Alexis Eloise, Farah, Xavier, Tina, Estelle et Morgane.

Dates à venir :

- Le 27 novembre 2016 : Coupe de Muret en judo
- 9 décembre 2016: Stage ju-jitsu combat à Salies avec la participation de maître **Yves Sempé 6ème DAN** champion du monde vétéran 2015 et vice-champion d'Europe vétéran judo 2016
- Une compétition de Ju-jitsu à venir sur la commune de BousSENS

Venez les rejoindre toujours et encore plus nombreux dans un climat chaleureux.

Pour tous renseignements :

Olivier Bouchereau : 06.09.85.31.45
JudoclubbousSENS31@gmail.com
<http://judoclubbousSENS31.over-blog.com/>



MELI MELO

La reprise a lieu le 19 septembre, avec toujours les mêmes adhérents, plus une nouvelle recrue, mais malheureusement le club a perdu Henri Roussillon. Sa gentillesse et son dévouement vont beaucoup nous manquer.

Le 20 septembre nous avons fait une sortie au «Moulin des Roches» à Mauzac, journée très agréable avec un bon repas et un beau spectacle.

Le 3 octobre nous avons accroché nos peintures à la Médiathèque de BousSENS jusqu'au 28 octobre.

Pour des raisons familiales, nous n'avons pu faire le vernissage...

Le club se retrouve régulièrement tous les lundis pour la séance de peinture. L'année se terminera le vendredi 23 décembre avec la séance de composition florale.

Une coupure aura lieu durant les vacances de Noël et la reprise se fera le 9 janvier. L'assemblée générale se tiendra début janvier.

Le club vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous l'année prochaine.

Le bureau





« BOUSSENS NATATION LOISIRS POUR ADULTES »



L'activité de la NATATION se déroule tous les mardis de 19h30 à 21h00, à la piscine de Saint Gaudens (31), rue Romain Rolland, et ce, **uniquement pendant la période scolaire.**

Cette activité est ouverte **sans distinction de domiciliation.**

Pour ceux qui le souhaitent, un covoiturage s'est mis en place à partir de la Mairie de BOUSSENS.

Pour participer à cette activité, **les seuls frais sont le prix d'entrée à la piscine.**

N'hésitez pas à vous faire connaître.
Contact et renseignements André HAZEBROUCK, diplômé d'Etat d'éducateur sportif - BEESAN -, affilié à la (FMNS) Fédération des Maîtres-Nageurs Sauveteurs.

Tél : 06.16.09.27.48

E-mail : natationboussenshk@gmail.com

PYRENEES EXPRESSION

Le premier semestre 2016 a été marqué par le décès de notre ami Henry BROSAILLON dont les toiles pleines de couleurs égayaient les salles d'exposition.

L'activité de Pyrénées Expression a été intense avec un programme d'expositions soutenu, conformément au programme fixé lors de la dernière Assemblée Générale.

Les mois de novembre et de décembre sont consacrés à la réalisation de nouvelles œuvres qui enrichiront les expositions que nous programmons pour 2017.

Du matériel de peinture sera remis aux artistes de l'association à cet effet.

Les membres de Pyrénées Expression remercient M. le Maire et le conseil municipal de Boussens pour l'accueil et le soutien qu'ils nous accordent.



RANDO CLUB



2016 touche à sa fin, laissant de bons souvenirs aux randonneurs du BRC.

Les sorties hebdomadaires en Comminges ont toujours beaucoup de charme, au gré des saisons et des éventuelles visites telles que l'église d'Aulon, la chapelle de Bachas, le site de l'ancien village de Terrebasse appelé « esquino d'aze ».

Les balades estivales en montagne ont procuré de belles sensations aux participants, à savoir l'étang d'Arbu, d'Alate, le pic de Bacanère...

Une journée dont le transport en bus a été offert par le club a amené les randonneurs au pays basque pour une marche le matin par le sentier du littoral de Socoa à Hendaye et la visite libre de Saint-Jean de Luz l'après-midi. Trois séjours de plusieurs jours ont été

organisés :

- du 21 au 25 mai en Dordogne dans le Périgord Noir où le temps pluvieux a quelque peu freiné les sorties à pied mais permis des visites comme Sarlat, la « maison forte de Reignac » à Tursac, le château de Castelnaud, les villes de La Roque Gageac, Domme...
- du 12 au 19 juin, le BRC est parti à Annecy où il a découvert « La Venise des Alpes » (Annecy ainsi nommée) avec son magnifique lac, le plateau des Glières (haut lieu de la Résistance), le plateau de Beauregard dans le massif des Aravis avec vue sur le Mont Blanc.
- Du 4 au 11 septembre : à Murot en Auvergne où nos valeureux randonneurs ont fait l'ascension du Puy de Dôme, du Puy de Sancy par la vallée de Chaudefour, une balade dans le massif du Cézallier avec le joli petit village de La Godivelle, la visite de Saint-Nectaire et « ses fontaines pétrifiantes », sans oublier le lac Chambon et le lac Pavin.
- Une journée de repos leur a permis de visiter le site historique de Gergovie où Vercingétorix avait vaillamment affronté Jules César.

L'Assemblée Générale s'est tenue le 23 septembre ; les adhérents étant contents d'eux, ils ont réélu entre autres Alain BROUILLET Président, Georges FILLELA Vice-Président et Jacky LATOUR et Hélène ROUGEMAILLE membres du conseil d'administration.

En attendant d'établir le calendrier pour 2017, le BRC vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.



→ Le BRC devant le château de Murot



ECOLE DE CHANT SONG DAY

L'école de chant Song Day propose depuis 3 ans des cours de chant individuels pour les chanteurs en herbe de tous âges et tous niveaux.

Cette année commence en fanfare avec le succès de nombreuses élèves aux sélections du concours Starmartory : Ambre, Mélissa, Jennifer, Héroïse, Cassandra, Léa et Aurélie pour la demi-finale, Eve et Manoa pour la finale le 21 janvier à Saint Martory !

Cette dernière s'envolera également vers Paris le 4 février pour la sélection

Tremplin Vocal (chaîne youtube Manoa chante).

L'association Song Day intervient aussi auprès des écoliers du groupe scolaire de BousSENS sur le temps TAP, permettant ainsi aux plus jeunes de découvrir leur univers musical et d'exprimer leur talent.

Un stage de chant destiné à tous, adultes et enfants/ados, sera organisé à BousSENS du 13 au 17 février avec l'aimable participation de Lou (The Voice Kids), sous la direction de

Corentin (The Voice 5) et Béatrice (professeur de chant).

L'association organise un loto de Pâques qui aura lieu le **dimanche 16 avril** à la salle des fêtes de BousSENS. Enfin, le Groupe Song Day continue à animer fêtes, repas et soirées. Les premières dates s'enchaînent dès le 3 décembre avec l'animation du Téléthon à Liéoux !



→ Manoa



→ stage avec lou the voice kids 3



→ tap

Musicalement - Song day

TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table de BousSENS a démarré la saison début septembre. Record de licenciés pour cette année 2016-2017 avec 43 joueurs inscrits. Parmi ces joueurs, des pongistes en section « loisirs » et certains en compétition FSGT-FNSMR (Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural). Deux équipes ont été constituées avec des joueurs confirmés et le championnat vient de démarrer avec une belle victoire de l'équipe BousSENS 1 face à Auzielle sur le score de 6 à 4.

Toutes ces rencontres ont lieu sous le signe de la convivialité, l'objectif : atteindre un jour la catégorie Elite de ce championnat.

Les horaires sont les suivants :

- mardi de 18h à 19h : jeu libre. De 19h à 20h15, entraînement (mené par un joueur confirmé du club) et jeu tous niveaux confondus. Puis de 20h15 à 22h, rencontres par niveau de jeu.
- samedi de 10h à 11h15 : jeu tous niveaux confondus et ensuite jusqu'à

13h, rencontres par niveau.

Un samedi matin par mois, un stage de 3h a lieu avec un entraîneur diplômé fourni par le club de Rieumes-Mauzac, Julien Picard.

Le club accueille et intègre depuis des années des adultes handicapés du Foyer d'Accueil Médicalisé Le Bosquet à Salies qui viennent tous les mardis et participent activement au tournoi en fin d'année !

Prochain événement du club, sa participation à la journée Téléthon le samedi 3 décembre 2016 en partenariat avec l'association Boussinoise « Etoiles de l'espoir ». Au programme, ateliers ludiques pour petits et grands et tournoi 32 joueurs à classement intégral ! Tous les bénéfices seront reversés au téléthon.



Toutes les informations du club à l'adresse : <http://www.tennis-de-table-bousSENS.com>



BCM TENNIS

• Rentrée du BCMT

Cette saison le club regroupe 130 adhérents, de 4 à 76 ans, dont 100 sont présents toutes les semaines aux entraînements.

Les compétitions ont repris, pour les jeunes comme pour les moins jeunes ! 5 équipes adultes (4 en Coupe Bonnefont et 1 en Régional +55 ans) et 5 équipes jeunes (des 9/10 ans aux 17/18 ans).

• Tournoi Magic Circuit des Jeunes - Août 2016

Les tournois jeunes dans le Comminges voient ces dernières années une baisse du nombre de participants. C'est dans ce contexte-là que le BCMT arrive à maintenir pour la 3ème année consécutive le nombre de compétiteurs : une cinquantaine de graines de champions de 8 à 18 ans ont foulé les courts. Plus de 100 matchs qui se sont déroulés dans la bonne humeur

et la sportivité. Félicitations à tous et merci pour votre fidélité ! Rendez-vous l'année prochaine !

• Rassemblements

Le 1er rassemblement a eu lieu le 22 Octobre à Mazères et a regroupé 20 enfants issus des clubs de Labarthe de Rivière, du Fousseret, du BCM, ainsi que d'un petit nouveau : Sauveterre.

Les prochains auront lieu : le 17/12 à BousSENS, le 04/02 et 01/04 à Labarthe de Rivière, et enfin le 03/06 à BousSENS.

• A venir

La 2ème édition du Tournoi Adultes du BCMT aura lieu du 1er au 15 Avril 2017

Aux vacances scolaires comme chaque année, des stages sont organisés :

- Vacances de Noël : du 27/12/2016 au 29/12/2016.
- Vacances d'Hiver : du 13/02/2017 au 15/02/2017.

- Vacances de Printemps du 10/04/2017 au 12/04/2017.

Les compétitions d'Hiver et de Printemps regrouperont au niveau départemental et régional 5 équipes hommes, dont une de vétérans, et 2 équipes dames.

Pour tous renseignements :

- **FAGGIONATO Marc** - professeur diplômé d'état du club - 06 85 64 67 76.
- **PALAZZI Fabrice** - professeur diplômé d'état du club - 07 77 83 44 69.
- **JOURDAN Gilbert** - président du club - 07 89 87 71 98.

Adresse mail du Club :

bcm-tennis@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité en temps réel sur le site internet du club, sur Facebook et Twitter « BousSENS Cassagne Mazères Tennis ».



LE TÉLÉTHON 2016 À BOUSSENS EST TERMINÉ !!!

Les 2, 3 et 4 décembre a eu lieu le Téléthon avec au programme : défilé de mode et show avec le comité de Miss Élégance, tournoi tennis de table, randonnée, baby-gym, body karaté, repas dansant avec le DJ Flaschdanse, lâcher de ballons, bal musette, jeux en bois, vente d'objets et de pâtisseries.

Les manifestations proposées ont été organisées grâce à la participation de plusieurs associations (Tennis de table, Rando Club BousSENS, Impact Karaté, BousSENS Energie, Judo Club, Défi'form, Acca chasse, Chœurs des Trois Vallées), des commerçants, des partenaires (Continental BousSENS, Diestmann, Traiteur J.Y Trabuc, Boulangerie de BousSENS, Institut Noéla, Le jardin D'Elo, etc...), des employés municipaux ainsi que de

la Mairie de BousSENS qui a mis à notre disposition tout le matériel et les locaux nécessaires afin que ces 3 jours se déroulent dans les meilleures conditions.

Des jeunes très motivés sont venus nous prêter main-forte. Il est important que les jeunes s'impliquent et de bon cœur. Il est aussi important que chacun, à tout âge, participe au Téléthon car nous sommes tous concernés. Qu'est ce que L'AFM ? C'est la recherche pour les maladies du cœur, des myopathies, les maladies rares etc... et bien d'autres maladies graves.

Malgré une faible participation des BousSinois, de la joie, du partage et beaucoup d'émotions étaient au rendez-vous !!!!



Grâce à vous tous, je vais reverser à L'AFM Téléthon la somme de : **2 200 €**.

Mille mercis à tous.
Merci aussi aux bénévoles car sans eux rien n'est possible.

La recherche avance, nous aussi !
Les malades et leur famille ont besoin de nous, il faut les soutenir !
Faites un don et continuez à participer !

A l'année prochaine...

Isabelle Touzanne
Organisatrice Téléthon BousSENS





L'ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS

A C C A - CHASSE	05.61.90.13.85	LA BOUCHE EN CHOEUR	07.71.08.13.15
ADREM RECYCLAGE	06.12.04.69.34	LE FIL D'ARGENT	05.61.90.11.50
ANCIENS COMBATTANTS	06.88.12.38.94	LOS DANÇAİRES	05.61.90.16.72
ASSOCIATION ARTS ET MUSIQUE	05.61.90.05.95	MABROC FOOTBALL	06.88.75.33.13
ASSOCIATION EMPLOYES MUNICIPAUX	05.61.90.02.25	MELI-MELO CRÉATIF	06.46.64.55.23
BOUSSENS ENERGIE	05.61.90.08.57	MUSIKAVIVRE	06.52.05.99.49
CHOEURS DES TROIS VALLEES	06.10.17.85.11	PHOTO CLUB BOUSSİNOIS	05.61.90.12.07
COMITE DES FÊTES	06.76.48.39.29	PING PONG LOISIRS	06.75.06.60.31
ELDORADO COUNTRY	05.61.97.45.11	PYRENEES EXPRESSION	05.61.98.15.70
ETOILES DE L'ESPOIR	05.61.90.72.05	RANDO CLUB	06.11.91.85.80
ECOLE DE PÊCHE	05.61.90.34.61	SONG DAY BOUSSENS (école de chant)	06.41.70.87.77
GYM-EVEIL CORPOREL	06.24.17.08.24	BOUSSENS CASSAGNE MAZÈRES TENNIS	06.85.64.67.76
IMPACT KARATÉ 31	06.60.86.93.98		
JUDO CLUB BOUSSENS 31	06.88.48.81.73		

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

CROUZIL Emy

née le 06.07.2016 à Saint-Lizier (09), fille de CROUZIL Robin et AGUILA Cyrielle

CABOT Mélodie Judith

née le 21.08.2016 à Saint-Lizier (09) fille de CABOT Bastien et BARREAU Carole

DEFORGE BARBOSA Jules Didier Jean-Pierre

né le 24.09.2016 à Saint-Gaudens (31), fils de DEFORGE Philippe et BARBOSA Sabrina

COUMENAY FLORET Bryan

né le 26.09.2016 à Muret (31), fils de COUMENAY Damien et FLORET Aurélie

LECUSSAN Charlotte

née le 05.10.2016 à Toulouse (31), fille de LECUSSAN Thomas et PÉRÈS Jennifer

FEDELIC Théo Frédéric

né le 23.10.2016 à BOUSSENS (31) fils de FEDELIC Alexandre et Sandrine.

MARY Noam

né le 04.12.2016 à Saint-Gaudens (31) fils de MARY Gaëtan et BOUIGUE Laurie

Félicitations aux heureux parents

MARIAGES



HAMDI Ali et HERVÉ Julie, le
20.08.2016

DÉCÈS

MEGUENINE Habib, le 07.08.2016

BUSCA Jeanine, 21.10.2016

DUGRATOUX François, le 31.10.2016

MARTI Elisa, le 11.11.2016

Toutes nos sincères condoléances
aux familles



